

**ANALYSE FONCIERE EDF - Enquête Publique relative à la mise en conformité des captages d'eau SMAEP / Commune d'Aubignosc**

PARCELLES VISEES PAR EP	LOCALISATION DES COMMUNES	LIEU-DIT	C/P	CONTENANCE PARCELLE (m <sup>2</sup> )	CONSTITUTION SERVITUDE EP PERIMETRE RAPPROCHE	INFOS / QUESTIONS EDF SUR PARCELLE	PARCELLES ATTENANTES	AUTORISATIONS PRELEVEMENT EN COURS SUR LA RETENUE
ZA 53	AUBIGNOSC	LA BASSE DURANCE	P	2681	2681 (future parcelle section 53 A)	pourquoi est il mentionné la création d'une nouvelle parcelle?	A proximité des champs captants d'Aubignosc (parcelles 239, 240, 241) jouxte la parcelle ZA 243, ZA 244 sur Domaine concédé hydroélectriques	
B1285	AUBIGNOSC	LES CROUZOUREST	C	29047	29047 (future parcelle section B1285a)	pourquoi est il mentionné la création d'une nouvelle parcelle? Parcelle grevée d'une autorisation 29/18 (passage de ligne B.T. - Alimentation de la station de pompage d'Aubignosc au bénéfice du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Sisteron)	Jouxte la parcelle ZA 244 (Commune Aubignosc)	
ZA 242	AUBIGNOSC	LES DURANCE	C	106705	50604 (futures parcelles ZA 242a) et 25713 (future parcelle ZA 242b)	pourquoi est il mentionné la création d'une nouvelle parcelle? Parcelle grevée d'une autorisation 29/18 (passage de ligne B.T. - Alimentation de la station de pompage d'Aubignosc au bénéfice du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Sisteron)  AOT 01004244-10 : pour établissement d'un chemin de randonnée pédestre, équestre et cycliste ouvert au public	Jouxte la parcelle ZA 243 du DC (Commune Aubignosc)	
ZA 243	AUBIGNOSC	LA BASSE DURANCE	C	26720	26720 (future parcelle section ZA 243)	nouvelle parcelle? Parcelle grevée d'une autorisation 29/18 (passage de ligne B.T. - Alimentation de la station de pompage d'Aubignosc au bénéfice du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Sisteron)  Convention 01 000310 23 : régularisation de l'implantation par ERDF d'une ligne basse tension sur le domaine concédé de Salignac.		
ZA 244	AUBIGNOSC	LA HAUTE DURANCE	C	20400	20400	parcelle non grevée d'une autorisation	se situe à l'est de la A 530 et B1285 objet de l'EP	

					<p>Parcelle non grevée d'une autorisation selon SIFON</p> <p>passage de 2 conduits d'irrigation de ASA Chateau Arnoux dans le seuil</p> <p>Le captage de Saint-Pierre à PEIPIN semble se situer sur une parcelle non cadastrée, à l'Est de la parcelle B740.</p>	<p>Se situe à l'Est de la ZC 114 (Emprise canal et Centrale de Salignac)</p> <p>sur ZC 114 : Droit de poser un drain jusqu'à la source et usage d'eau.</p>
A530	SALIGNAC	LA PONCHONNERE	C	98.563	<p>Parcelle non grevée d'une autorisation selon SIFON</p> <p>et se situe à l'Est de la ZA 243 (Aubi</p> <p>la parcelle ZA 244 (Commune Aubi</p>	<p>Se situe à l'Ouest et jouxte la parcelle B 1285 (Aubignosc)</p> <p>Se situe à l'Est de la ZC 114 (emprise du Canal est usine de Salignac)</p> <p>La ZC 114 se situe entre les parcelles A530 et B599, objet de l'EP</p>
				91.002	<p>Parcelle non grevée d'une autorisation selon SIFON</p> <p>Se situe au Nord de la parcelle B1285 (sur commune d'Aubignosc)</p>	<p>OUI</p>

B599	PEIPIN	LES FRIGOURAS	C	10.688	10.688		
------	--------	---------------	---	--------	--------	--	--

